



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 9 MARS 2015

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce neuvième jour de décembre, de l'an deux mille quinze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)

ABSENT :	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
----------	----------	------------	-----------------

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

**OUVERTURE** La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

### 15-03-025 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

### 15-03-026 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2015**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2015 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

### **DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

### 15-03-027 **TABLE DE CONCERTATION – FÊTE DE LA FAMILLE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu d'autoriser le versement d'une aide financière de deux cent cinquante dollars (250 \$) à la Table de concertation de La Motte pour l'organisation de la Fête de la famille d'hiver, qui aura lieu le 15 mars prochain.

ADOPTÉE

### 15-03-028 **CERCLE DES FERMIÈRES DE LA MOTTE – BRUNCH**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'autoriser le versement de deux cents dollars



(200 \$) au Cercle des Fermières de La Motte pour l'organisation de leur brunch annuel, tel que prévu dans la politique d'aide aux organismes municipaux.

ADOPTÉE

### **INTERVENTIONS DU PUBLIC**

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

### **INFORMATIONS AVEC DÉCISION**

#### **FILLES D'ISABELLE – CONGRÈS**

Les membres du conseil ne peuvent donner suite à la demande des Filles d'Isabelle sous la forme demandée, en conséquence la municipalité sollicitera les producteurs locaux.

#### 15-03-029 **RÉSEAU BIBLIO – RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, d'autoriser le paiement de cinquante dollars (50 \$) au Réseau Biblio pour la remise d'un présent pour la reconnaissance de dix ans de bénévolat de madame Julie Allard.

ADOPTÉE

#### 15-03-030 **MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, de participer au mois de l'arbre et des forêts en demandant des petits plants d'arbres à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue; ceux-ci seront distribués aux élèves du primaire, ainsi qu'aux citoyens de La Motte.

ADOPTÉE

### **COMPTES-RENDUS**

#### **COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC D'ABITIBI**

Monsieur René Martineau, maire, nous informe qu'il n'y eut aucun sujet majeur lors de la dernière rencontre. Les détails de la Loi 28 sont attendus.

#### **COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :**

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois de février 2015.

### **VOIRIE**

#### 15-03-031 **RÉSERVOIR POUR CARBURANT SANS PLOMB**

Il est proposé, par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, d'autoriser l'achat d'un réservoir pour du carburant sans plomb pour les équipements appartenant à la Municipalité, afin de palier à la fermeture de l'Épicerie chez Flo, au coût de sept cent cinq dollars (705 \$) tel que soumissionner par Sonic.

ADOPTÉE



## **FORÊT**

### 15-03-032 **AUTORISATION COUPE D'ARBRE DANGEREUX – POINTE ARCHAMBAULT**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, d'autoriser monsieur Réjean Richard à procéder à l'abattage d'arbre jugé mort, renversé ou malade et qui présente un danger pour les usagers du sentier pédestre, existant, hivernal de la Point Archambault.

D'autoriser monsieur Réjean Richard à faire le même entretien toutes les années, lors qu'il le juge nécessaire pour la sécurité des usagers.

ADOPTÉE

## **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est ajouté.

## **FINANCES ET ADMINISTRATION**

### **DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS**

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de février 2015.

### 15-03-033 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que les comptes du mois de février 2015 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de quarante-huit mille six dollars et quarante-trois sous. (48 006.43 \$)

Bourassa, Marcel	223.31 \$
Boutique du bureau Gyva	91.98 \$
Centre Communautaire de La Motte	110.00 \$
Deschamps, Jeanne-d'Arc	100.00 \$
Desjardins sécurité financière	1 688.76 \$
Édition Yvon Blais	646.80 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	4 911.87 \$
Envirobi	750.10 \$
Épicerie chez Flo	918.71 \$
Francoeur Bertrand	139.84 \$
Gabriel Gourde	270.00 \$
Hydro-Québec	283.29 \$
Legault Métal	621.70 \$
Mabo centre du camion	108.36 \$
Martineau, René	419.65 \$
Masse, Marcel	139.84 \$
Master Card BNC	495.39 \$
Ministre des Finances	73.58 \$
Ministre du Revenu	5 498.06 \$
Municipalité de La Corne	39.60 \$
Municipalité de Rivière-Héva	94.00 \$
Office municipal d'Habitation	1 026.50 \$
Postes Canada	25.71 \$
Rôle de paie	10 068.92 \$
SAAQ	5 363.95 \$
Savard, Mariette	139.84 \$



Télébec	425.64 \$
Télédistribution Amos	114.92 \$
Tétreault, Daniel	4 438.04 \$
Traction Amos	497.95 \$
Ville d'Amos	8 280.12 \$
Wheelhouse, Jocelyne	139.84 \$

Total : 48 006.43 \$

ADOPTÉE

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2014**

Le conseil prend acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2014, présenté par monsieur Daniel Thétreault, vérificateur pour l'année 2014

#### 15-03-034 **NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2015**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu que monsieur Daniel Tétreault, CPA, soit et est nommé comme vérificateur des livres de la municipalité de La Motte pour l'année 2015.

ADOPTÉE

#### 15-03-035 **POLITIQUE CONCERNANT LES CONGÉS**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur, et unanimement résolu, d'adopter la politique concernant les congés tel que présenté.

ADOPTÉE

#### 15-03-036 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR PROTÉGER LES CRÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ LORS DE LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

IL EST PROPOSÉ, par madame Mariette Savard, appuyée par monsieur Marcel Masse, de nommer madame Rachel Cossette, directrice générale, comme représentante de la municipalité de La Motte pour protéger les créances de la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement des taxes, qui se tiendra le 9 avril 2015.

ADOPTÉE

### **DÉCLANCHEMENT D'ÉLECTION PARTIELLE**

Madame Rachel Cossette, Présidente d'élection informe le conseil qu'il y aura une élection partielle au siège # 6. Le jour du scrutin sera le dimanche 7 juin prochain.

### **QUESTIONS DU PUBLIC**

Une période de temps est allouée aux questions du public.

### **CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION**



Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

15-03-037

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20 h 36.

ADOPTÉE

---

Directrice générale  
et Secrétaire-trésorière

---

Maire

*« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

15-03-027  
15-03-031

15-03-028  
15-03-033

15-03-029

Signé ce dixième jour de mars  
de l'an deux mille quinze